

Communiqué de presse

Berne, le 13 mars 2020

Coronavirus : approbation des mesures prises par la Confédération

L'Union suisse des arts et métiers usam soutient les mesures du Conseil fédéral visant à endiguer le coronavirus et se félicite de la mise en place d'un système non bureaucratique d'indemnisation du chômage partiel. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse émet cependant des réserves à l'égard des programmes de relance économique.

L'Union suisse des arts et métiers usam soutient les mesures qui viennent d'être prises pour lutter contre la propagation du coronavirus. La protection de la population doit être une priorité absolue. L'usam approuve par conséquent l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes.

Compte tenu de la situation extraordinaire, les mesures économiques décidées par la Confédération vont dans le bon sens. L'usam considère que l'indemnisation rapide et non bureaucratique du chômage partiel constitue une réponse efficace à la crise. Le soutien aux entreprises en manque de liquidités peut également contribuer à protéger les PME les plus touchées.

L'Union suisse des arts et métiers usam émet cependant des réserves à l'égard des programmes de relance économique, car ils ne sont généralement efficaces que sur le long terme. L'aide fédérale doit se concentrer sur les effets à court terme de la crise.

Renseignements complémentaires**Jean-François Rime**, président, mobile 079 230 24 03**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays.